

**Descriptif d'enseignement – 2018/2019**

**Cycle Master 2 Management des institutions culturelles –Semestre 3**

Intitulé du cours : Les politiques culturelles locales

Enseignant(s) : Caroline Clair / Rémi Lefebvre / Laure Rolland

Fonction(s) : PRAG en Sciences Économiques et Sociales / professeur de Science Politique / consultante en politiques culturelles

Type de cours :  Cours

**Résumé du cours** : Ce cours de 24 heures au total est dispensé par trois professeurs. La partie dispensée par R. Lefebvre et C. Clair (12h, 6 séances de 2heures) est consacrée aux politiques culturelles développées par les collectivités territoriales. Les deux premières séances sont introductives. Les quatre dernières présentent chacune un niveau institutionnel (ville, intercommunalité, région, département) et sont structurées autour de l'intervention d'un professionnel de la culture invité (élu ou administratif). L'action publique en matière culturelle s'est beaucoup développée au niveau local ces dernières décennies comme en témoigne la part croissante des moyens alloués à ce secteur dans les dépenses culturelles globales des Etats. Le processus de territorialisation des politiques culturelles est généralisé dans les états développés. La culture est devenue une catégorie d'action publique territoriale à part entière avec ses budgets dédiés, ses élus thématiques, son administration sectorielle et ses enjeux propres. Les réformes de décentralisation ont encouragé cette institutionnalisation mais elle a largement débordé les compétences qui ont été attribuées aux pouvoirs locaux. La décentralisation, en renforçant la légitimité des gouvernements locaux, les a investis d'une mission générale de résolution des problèmes posés sur leurs territoires respectifs qui les amène notamment à saisir des enjeux culturels. Les politiques locales poursuivent notamment les objectifs de démocratisation culturelle (élargissement des publics) et de démocratie culturelle (élargissement du périmètre de la culture légitime). Les pouvoirs locaux ont par là même contribué à la définition de l'objet "culture".

**Objectifs du cours (compétences acquises)** : Cette partie du séminaire a pour objectif de présenter les principales fonctions des collectivités territoriales (communes, départements, régions, métropoles) en matière de politiques culturelles. A la fin de ce module, les étudiants devront ainsi avoir acquis, de manière générale, les principes fondamentaux du fonctionnement des collectivités territoriales et, de manière plus précise, leurs missions en termes de décision et de mise en œuvre de politiques culturelles.

La partie « mise en pratique » du cours propose d'établir un rappel des politiques culturelles (y compris nationales) et d'en explorer différentes voies, à l'appui de projets, afin de s'y repérer de manière concrète. Les centres d'intérêt des étudiants seront à la source des sujets abordés.

**Syllabus – Targets:** Comprendre les principales missions des collectivités territoriales (villes, départements, régions) en matière de politiques culturelles et, en formulant des projets, d'identifier quelles sont les politiques culturelles les plus adaptées et les interlocuteurs associés, savoir s'adresser à eux et s'intégrer dans les circuits de soutien.

**Évaluation :** La partie théorique du séminaire de 12 heures sera principalement évaluée par trois types d'exercice : la présentation des textes du dossier (évaluation à l'oral), une fiche de préparation de la venue de l'intervenant extérieur par groupe de deux étudiants (cette fiche présentera les fonctions administratives ou politiques de l'intervenant, les compétences de l'institution et les questions à poser à l'intervenant), une fiche bilan rendue en décembre. Ce travail individuel prendra la forme d'un résumé des points forts de l'ensemble des interventions ainsi qu'une analyse problématisée sur une des thématiques abordées durant le séminaire, liée aux compétences des collectivités territoriales en matière de politiques culturelles.

La partie de mise en pratique fera l'objet d'un contrôle continu, impliquant un important travail personnel en dehors des séances, selon le détail suivant :

- Pour les étudiants en apprentissage : 100% sur le projet
- Pour les étudiants hors apprentissage : 50% sur le projet et 50% sur les présentations de type professionnel.

### Plan général des séances :

Séance 1 (10/09) : présentation générale du séminaire par les trois enseignants.

Séance 2 (17/09) : Introduction aux politiques locales culturelles. Genèse, problématiques générales et jeux d'acteurs. (Rémi Lefebvre).

Séance 3 (24/09) : Événementialisation des politiques culturelles et référentiel du développement territorial par la culture (Rémi Lefebvre).

Séance 4 (01/10) : Les politiques culturelles des villes (Caroline Clair).

Séance 5 (8/10) : Les politiques culturelles publiques françaises en pratique 1/2 et début du projet (Laure Rolland)

Séance 6 (15/10) : Les politiques culturelles des structures intercommunales (Caroline Clair).

Séance 7 (22/10) : Les politiques culturelles des régions (Caroline Clair).

Séance 8 (05/11) : Les politiques culturelles publiques françaises en pratique 2/2 et atelier- projet (Laure Rolland)

Séance 9 (12/11) : Les politiques culturelles des départements (Rémi Lefebvre).

Séance 10 (26/11) : Se repérer et s'insérer dans les politiques culturelles, pour les acteurs du secteur : interlocuteurs, rythme, subventionnements + atelier – projet (Laure Rolland).

Séance 11 (10/12) : Se repérer et s'insérer dans les politiques culturelles, pour les acteurs du secteur : dernier atelier – projet (Laure Rolland).

## Bibliographie :

Voici quelques références générales, une bibliographie plus détaillée sera distribuée lors de la première séance :

Balme (R.), Faure (A.), Mabileau (A.), dir ., *Les nouvelles politiques locales*, Paris, Presses de sciences Po, 1999.

Françoise Benhamou, *Politique culturelle : fin de partie ou nouvelle saison ?*, Paris, La Documentation française, 2015.

DJIAN J-M, *Politique culturelle, la fin d'un mythe*, Gallimard, coll. Folio actuel, 2005

Vincent DUBOIS, Clément BASTIEN, Audrey FREYERMUTH, Kevin MATZ, *Le politique, l'artiste et le gestionnaire. (Re)configurations locales et (dé)politisation de la culture*, éd. Du Croquant, Bellecombe-en-Bauges, 2012.

Vincent Dubois, *La politique culturelle. Genèse d'une catégorie d'intervention publique*, Belin, 1999 (réed. 2012).

Faure (A.), Négrier (E.), dir., *Les politiques publiques à l'épreuve de l'action locale. Critiques de la territorialisation*. Paris, L'Harmattan, 2007.

GREFFE X. et PFLIEGER S., *La politique culturelle en France*, coll. Les Etudes de la Documentation Française, 2015

Pasquier R., Simoulin V. et Weisbein J., (dir.), *La gouvernance territoriale, Pratiques, discours et théories*, Paris, LGDJ, 2013 (2<sup>ème</sup> édition).

SAEZ Jean-Pierre & SAEZ Guy (dir.), *Les nouveaux enjeux des politiques culturelles*, La Découverte, Paris, 2012.